



Bulletin de

I' A. N. A. I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29
C.C.P. 21897-05 PARIS

BULLETIN de l'A.N.A.I.

Dépôt légal : N° 46423

Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73

BULLETIN TRIMESTRIEL 4/81

Imprimé par les soins de l'
l' A.N.A.I.
15, rue de Richelieu
75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

Adresse de la Revue :
15, rue de Richelieu
75001 - PARIS

Tél. : 261 41.29

N° ISSN : 0245-7504

SOMMAIRE

- I - Le MOT de la PRESIDENTE
- II - ACTIVITES de l' A.N.A.I.
 - 1 - Relations avec les Autorités de tutelle.
 - 2 - Réunion du Conseil d'Administration.
 - 3 - Amicales.
 - 4 - Sections.
 - 5 - Cérémonies.
 - 6 - Divers.
- III - L'INDOCHINE d'HIER
- IV - L'INDOCHINE d'AUJOURD'HUI
 - Réfugiés et rapatriés.
 - La situation en Indochine
- V - L'ANNUAIRE des ANCIENS d'INDOCHINE
- VI - La RUBRIQUE du TRESORIER
- VII - INFORMATIONS DIVERSES
 - 1 - Avis de recherche
 - 2 - Communiqués
 - 3 - Carnet de l'A.N.A.I.
- VIII - APPELS

LA PRESIDENTE

H. Bastid

Madame Helène BASTID

Chers Amis adhérents,

Soyez tous amicalement salués, en ce retour des vacances.

Je voudrais que ces semaines de repos, vers des ciels cléments, mer ou montagne, voyages lointains ou retrouvailles avec la maison familiale, vous aient apporté l'enrichissement combien apprécié et plus que nécessaire aux longs mois d'hiver qui nous attendent.

x
x x

Vous savez, comme nous, qu'une partie des Français a souhaité "le changement".

En ce qui nous concerne, dans le domaine de la constance dans notre idéal, ce souhait ne doit nous effleurer en aucune façon.

La fidélité au souvenir des "morts pour la France" est immuable. Rien ne peut être changé, sinon en recherchant une amélioration dans la façon dont cette fidélité se déploie en respectant la priorité de l'aide apportée aux anciens combattants des guerres passées, aux victimes des internements et des tribulations multiples dont nos Anciens d'Indochine eurent à souffrir.

x
x x

Dès le mois de juin nous avons été reçus par notre Ministre de tutelle, Monsieur Jean LAURAIN. Je l'ai revu longuement, le 1er octobre, au cours de la réunion du Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants. Nous avons eu, en outre, l'occasion de traiter de questions ponctuelles avec le Cabinet du Ministre et avons été reçus, le 15 octobre, par le Directeur de Cabinet, Monsieur Gilbert FAURE.

A tous nous nous efforçons de faire connaître notre Association, ses buts et ses oeuvres, ainsi que sa position apolitique ; nous leur exposons également nos vœux prioritaires.

x
x x

Devant les luttes sanglantes, les troubles dans beaucoup d'Etats, les guerres larvées ou réelles dont souffrent tant de populations, devant les tentatives et les assassinats réalisés de personnalités dont le courage et la sainteté font l'admiration du monde entier, on demeure l'esprit troublé et le coeur meurtri.

Que cette coupable mésentente entre les hommes nous incite, chers amis, à nous rapprocher amicalement les uns des autres, afin de former un noyau solide, indestructible et constructif fait d'une entente agissante.

Je vous le demande au nom de l'A.N.A.I., cette association à laquelle vous me prouvez que vous êtes attachés et je vous en remercie profondément, tant en mon nom qu'en celui des Anciens d'Indochine.

H. BASTID

Dans sa séance du 9 juillet dernier, notre Conseil d'Administration a décidé la création d'une Commission du Bulletin composée du Président ANGLADETTE, du Général LOIZILLON et du Général TRAN VAN MINH, des Colonels BLAISE, FELIX et TEULIERES, de Melle DUBOURG.

- Cette commission s'est réunie le 30 septembre et a pris les décisions suivantes :
- Couverture : Impression de l'écusson figurant sur l' ANNUAIRE
Complément du titre de l'Association incluant "SOUVENIR INDOCHINOIS"
 - Sommaire : L'énumération est provisoirement "figée" dans le texte figurant - ci-contre - au verso de la couverture
 - Participation à la rédaction des chapitres : Déjà des membres du Conseil ont proposé leur aide. Vous reconnaîtrez leur signature dans les pages suivantes.

x
x x

Il est demandé à nos lecteurs de nous faire connaître, d'abord leur avis sur ces décisions, ensuite leurs propositions concernant d'autres changements et - surtout - leur participation éventuelle à la rédaction du bulletin qui doit devenir, de plus en plus, une oeuvre collective.

1 - AUTORITES DE TUTELLE.

Contacts avec le Ministère

Le Ministre, Monsieur Jean LAURAIN, a effectivement reçu le 25 juin notre Présidente, accompagnée par notre Vice-Président Délégué - Monsieur Philippe GRANDJEAN - et notre Secrétaire Général - le Colonel FÉLIX - Cette entrevue, très brève (le Ministre a été appelé à une réunion... budgétaire) a permis de faire connaître notre Association : historique, missions, effectifs, besoins... financiers, préoccupations majeures dans le double domaine des "Anciens d'Indochine" et des "Réfugiés". Le Ministre s'est montré très attentif et soucieux d'écouter les associations d'Anciens Combattants.

Ce premier contact a été suivi, d'abord, d'échanges de lettres précisant les principaux sujets traités, dont nous parlerons plus loin et, ensuite, d'une entrevue beaucoup plus longue à l'occasion de la réunion trimestrielle de l'O.N.A.C. qui a eu lieu le 1er octobre. Notre Présidente a fait, ce jour-là, une "rentrée" particulièrement remarquée en soulevant à nouveau (la 3ème fois depuis juin) le problème du retour des Corps et en faisant applaudir (sic) le nom de l' A.N.A.I. quand, dans la liste des associations subventionnées, a été incluse la nôtre, tandis que le Président de séance soulignait combien cette subvention - hélas modeste, mais c'est déjà ça ! - était particulièrement justifiée, compte tenu de l'action sociale constamment maintenue, souvent contre vents et marées, par l' A.N.A.I. avec l'intervention personnelle de Madame BASTID et des dames visiteuses.

Un autre contact a eu lieu, sous l'égide du Général LOIZILLON qui a réussi - difficilement - à rencontrer Madame AUBRY et Monsieur BENOIT, Chef de Cabinet et Conseiller technique (aux Associations) du Ministre. Il voulait en effet les entretenir d'un certain nombre de problèmes ponctuels, qui en raison du changement de Gouvernement, étaient restés en instance : il nous faudra les exposer à nouveau par écrit, ce à quoi nous allons nous employer.

Ces contacts avec nos activités de tutelle se poursuivent :

- le 8 octobre : réunion de travail à l'Institution Nationale des Invalides, organisée par Monsieur VAUBOURG, chef du Service de Presse du Ministre. Très grosse affluence : la plupart des Associations nationales avaient délégué un membre de leur bureau (souvent le Président). L'A.N.A.I. était représentée par le Secrétaire Général. Après un exposé liminaire du Ministre, les questions posées furent très nombreuses (la réunion a duré 2 heures). Les sujets traités feront l'objet d'un compte rendu détaillé qui sera commenté dans notre prochain bulletin.

- le 15 octobre, le Directeur de Cabinet du Ministre, Monsieur Gilbert FAURE, a reçu également notre Présidente qui, cette fois là, était entourée du Général LOIZILLON et du Colonel FÉLIX. Les résultats de l'entretien vous seront communiqués dans le prochain numéro de la VOIX (novembre), ainsi que dans notre Bulletin 1/82.

Croix du Combattant Volontaire en INDOCHINE

Après 35 ans... le Gouvernement a fait paraître, le 8.9.1981, deux décrets - N° 81.846 et 81.847 - fixant les conditions d'attribution de la Croix du Combattant Volontaire au titre de l' INDOCHINE et de la COREE. Voici les extraits essentiels de ces deux textes :

Décret N° 81.846 du 8.9.1981 fixant les conditions d'attribution de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette Indochine.

Art. 1er - Peuvent prétendre, sur leur demande, à la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine, les personnels qui, titulaires de la carte du combattant au titre de cette campagne et de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine, ont contracté un engagement, au titre de l'Indochine dans les conditions prévues à l'article 6 du décret n° 54.1262 du 24 décembre 1954.

Art. 2 - A défaut de la carte de combattant d'Indochine, les candidats déjà titulaires d'une carte du combattant au titre d'une autre guerre pourront se prévaloir de leur qualité de combattant d'Indochine sur présentation d'un certificat ou attestation délivré par l'Office des anciens combattants authentifiant cette qualité.

Art. 3 - Le ministre de la Défense est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 8 septembre 1981

Décret N° 81.847 du 8.9.1981 fixant les conditions d'attribution de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette Corée.

Art. 1er - Peuvent prétendre, sur leur demande, à la croix du combattant volontaire avec barrette Corée les personnels qui, titulaires de la carte du combattant au titre de cette campagne et de la médaille commémorative française des opérations de l'Organisation des Nations Unies en Corée, ont contracté un engagement, au titre de la Corée, dans les conditions prévues à l'article 6 du décret n° 54-1262 du 24 décembre 1954.

Art. 2 - A défaut de la carte du combattant de Corée, les candidats déjà titulaires d'une carte du combattant au titre d'une autre guerre pourront se prévaloir de leur qualité de combattant de Corée sur présentation d'un certificat ou attestation délivré par l'Office des anciens combattants authentifiant cette qualité.

Art. 3 - Le ministre de la Défense est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 8 septembre 1981

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette publication qui, enfin, considère les Anciens d'Indochine sur le même plan que les autres Combattants. Cependant, tout n'est pas réglé, car l'application de ces dispositions est loin d'être simple. L' A.C.U.F, dont on connaît la

compétence dans ce domaine, nous a communiqué une étude qui énumère tous les cas litigieux. Nous ne reproduisons pas cette étude - faute de place. Nous attirons seulement l'attention de nos adhérents sur la nécessité de voir traiter chaque cas en lui-même. De plus et sauf indication contraire, ces demandes sont étudiées par le Ministère de la Défense et, en conséquence, ne doivent pas passer par les Offices départementaux des Anciens Combattants. En liaison avec l' A.C.U.F. et les autres Associations d'Anciens Combattants, nous nous efforçons de faire prendre par le Ministère de la Défense une instruction ministérielle détaillée apportant toutes précisions sur :

- les conditions d'application des décrets ;
- le modèle des demandes à établir et le rappel des pièces justificatives ;
- la liste des autorités auxquelles les demandes doivent être adressées.

Retour des Corps - Vous savez combien ce problème nous tient au coeur. Vous vous rappelez (Bulletin n° 1/81 de janvier 1981) l'engagement pris par Monsieur GISCARD d'ESTAING dans la lettre qu'il écrivait le 22 janvier à notre Présidente : "je veillerai cette année (il s'agit de 1981) à ce que les "corps des soldats inhumés dans les huit cimetières indochinois soient rapatriés en France et inhumés".

Cette déclaration comblait en grande partie notre vœu maintes fois exprimé. Elle laissait cependant de côté les corps ou restes non identifiés que nous voudrions voir ramenés également et rassemblés dans un ossuaire. Une commission technique est allée au Vietnam en août 1981 ; nous avons eu des échos favorables de son action. Les discussions au niveau gouvernemental - avec Monsieur PLANTIER - qui devaient suivre, n'ont naturellement pas eu lieu et voici la position du nouveau Ministre des Anciens Combattants, telle qu'elle a été définie dans la lettre qu'il vient de nous adresser :

"Madame la Présidente,
 " Vous avez appelé mon attention sur le problème du rapatriement en France des corps "des militaires français tombés au Viet-Nam.
 " Comme vous le savez, une délégation composée notamment de représentants du Ministère des "anciens combattants s'est rendue en mars dernier au Viet-Nam en vue de ce rapatriement.
 " Les négociations engagées n'ayant pas abouti, un rapatriement échelonné des corps de ces "militaires est envisagé, mais il n'est pas possible de préciser, dans l'immédiat, l'époque à laquelle "il pourra être réalisé.
 " J'entends bien suivre cette question de près.
 " Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à mes respectueux hommages.

Jean LAURAIN

Nous sommes loin de nos espoirs du début de l'année ; mais nous interviendrons sans nous lasser, y compris et s'il le faut, auprès du Président de la République.

2 - REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Notre Conseil s'est réuni le 9 juillet au Siège de l' A.N.A.I. de 17^h30 à 20^h30. Notre Présidente a été heureuse de saluer la présence d'un nouveau membre - le Colonel ROTTIER - qui venait pour la première fois à nos réunions, accompagné de son épouse. Madame BASTID a également fait part au Conseil de la demande formulée par le Sénateur d'ORNANO de ne plus faire partie de cette Assemblée, ses obligations lui interdisant pratiquement d'y participer. A l'unanimité le Conseil a été d'accord pour que Monsieur d'ORNANO soit présenté pour figurer dans notre Comité d'Honneur en cours de reconstitution.

Cette question a retenu longuement l'attention du Conseil : une trentaine de noms de personnels ont été retenus en demandant à tel ou tel de nos amis présents de faire les démarches d'exploration, difficiles à réaliser pendant la période estivale.

Notre Trésorier général a fait la traditionnelle mise au point de la situation financière qui se révèle favorable, malgré l'augmentation de toutes nos dépenses : frais généraux, loyer, etc... Elle a permis en effet le remboursement (12.500,00 frs) de l'avant dernière partie du prêt affecté au paiement de l'ANNUAIRE. Sur cette somme, notre "mécène" a eu le geste particulièrement généreux de consacrer 10.000,00 frs à l'achat d'une photocopieuse qui est d'un précieux secours à notre secrétariat.

Enfin, le Conseil a coopté à l'unanimité deux nouveaux membres :

- le professeur DELVERT, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de géographie, docteur ès-lettres, professeur de géographie tropicale à l'Université PARIS SORBONNE ;
- Monsieur BERNARD ; ce dernier assiste provisoirement le Colonel BLAISE en s'occupant plus particulièrement des fonds provenant du Souvenir Indochinois.

3 - AMICALES

Le trimestre écoulé n'a pas vu de manifestation particulière de liaison avec les Amicales qui nous sont alliées.

Il faut noter cependant que le Président de l'Amicale des Anciens d'Indochine et des T.O.E. de Haute Savoie a demandé la participation de l' A.N.A.I. à son congrès annuel qui a eu lieu le 4 octobre à SAMOENS. Le Secrétaire Général de l' A.N.A.I. y participait officiellement et... amicalement. Le compte-rendu de cette réunion extrêmement intéressante à tous égards sera inséré dans le prochain Bulletin (1).

(1) voir au chapitre "Communiqués" un appel concernant ce congrès.

A noter également qu'à l'occasion du Congrès de SAMOENS, notre Secrétaire Général a pu prendre contact avec un représentant de la Fédération des Anciens d'Indochine de l'Est dont le Président est le Colonel PIERRE (séjour en Indochine 1941-47 et 1949-51). Ce représentant, Monsieur MARAT Robert, a accepté de confier à l' A.N.A.I. son "Premier Annuaire" qui rassemble 320 noms, avec autorisation d'utiliser cette liste pour compléter l'ANNUAIRE national.

Nous nous félicitons de cet accord, prélude à des liens plus étroits et nous souhaitons très vivement que

TOUTES les AMICALES des ANCIENS d'INDOCHINE

ACCEPTENT de nous confier leur FICHER pour

compléter l'ANNUAIRE NATIONAL des ANCIENS d'INDOCHINE

Nous avons reçu le bulletin n° 7 des Anciens d'Indochine du MANS et de la SARTHE, présidée par notre ami BACHELIER qui a écrit un intéressant article sur deux dates particulièrement importantes pour nous : 8 mai 1945 "Victoire radieuse" ; 9 mai 1954 "9 ans après DIEN BIEN PHU". Ce même document, qui relatait les cérémonies nationales des 14 et 15 mars auxquelles l'amicale a participé massivement, a rappelé les démarches faites par son Président et relayées par le député de la SARTHE, Monsieur CHASSENET, auprès du Ministère de la Défense pour l'octroi de la Médaille du Combattant volontaire INDOCHINE, démarche qui a sûrement aidé à la prise de décision rappelée plus haut dans ce domaine.

4 - SECTIONS

Echos des Sections - Au tableau d'Honneur de ce trimestre :

- la Section de l'YONNE, présidée par notre ami, le Colonel BACHMANN, est inscrite à un double titre :
- 41 adhésions nouvelles pendant ces trois mois d'été (bravo, mon Colonel et...continuez !)

- tenue d'un premier banquet rassemblant une centaine de convives dont le quotidien régional "L'YONNE Républicaine" rendait compte (comme le montre la photocopie annexée en fin de bulletin).

- la Section de MOSELLE s'est fait également remarquer par une grande activité. Dans une Assemblée Générale en date du 10 juillet 1981 elle a renouvelé son bureau, le Président COURANT - après avoir démissionné, tout en restant adhérent de l' A.N.A.I. - était remplacé par le Commandant SCHMIT, du Génie, qui après 28 ans de services vient de prendre sa retraite militaire mais non civile. Il a la particularité d'être resté en Indochine jusqu'en 1956 avec la dernière unité constituée. Nous lui demanderons de faire part à nos lecteurs de cette présence rare - de 1954 à 1956 : ce seront des souvenirs peu connus.

Si l'A.N.A.I. regrette toujours le départ des "anciens", surtout s'ils ont présidé au lancement d'une section, elle accueille de bon coeur les "nouveaux" qui reprennent vaillamment le flambeau : donc "bienvenue" au Président SCHMIT qui démarre vigoureusement son action avec un programme arrêté jusqu'à la fin de l'année, la création de cinq comités (THONVILLE, MOYEUVRE, BOULAY, FORBACH-SARREGUEMINES, BITCHE) et trois autres en projet. Avec ainsi 24 adhésions nouvelles.

Et aussi deux exemples à citer :

- le Secrétaire Général, notre ami Jacques HELDRE, a pris en charge un très grand blessé, DESCHAMPS, complètement isolé jusqu'ici et qui passera les fêtes de Noël dans la famille HELDRE : voilà un bien beau geste !

- un ancien légionnaire, BLAS Nicolas, à peine signée son adhésion à l' A.N.A.I., met sur pied un comité à MONTIGNY LES METZ, et le recrutement démarre.

- la Section d'AIX EN PROVENCE est devenue Section des Bouches du Rhône, toujours sous la présidence du Colonel GROSSSEAU dont nous rappelons les adresses (pour la Section) : 4 rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE - (pour lui-même) : 16 avenue des Belges - 13100 AIX EN PROVENCE - Téléphone : 26.44.07

Nous reproduisons ci-dessous des extraits de son compte-rendu d'activité pour ces six derniers mois :

"1) Une permanence a été tenue au Siège tous les Mardi de 17^h à 19^h, sauf pendant les mois de juillet et août. D'assez nombreux membres de la Section y viennent faire une visite et ceci permet de resserrer les liens entre nous.

"2) La Section et son drapeau ont été présents à de nombreuses cérémonies à AIX EN PROVENCE et dans les environs, notamment

" - 8 mars, Messe souvenir du 8 mars 1945, allocution du Général CHENEL, Président d'Honneur de la section.

" - 8 mai, Cérémonie aux monument aux Morts de la ville d'AIX

" - 14 juillet, Cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale

" - 21 août, Cérémonie à l'occasion du 37ème anniversaire de la libération de la ville d'AIX

"3) Un repas champêtre a rassemblé les membres de la Section et leur famille le 28 juin. Nous étions environ 90 à cette réunion des plus sympathique.

"4) des contacts fructueux ont été réalisés avec le Souvenir Indochinois pour régler les problèmes que pose la fusion de l'A.N.A.I. et du SOUVENIR sur le plan Local.

" Le Colonel FABRE, responsable régional, a adhéré à l' A.N.A.I. et accepté de faire partie du Bureau de la Section départementale.

" Par ailleurs, nous avons décidé de participer à toutes les cérémonies religieuses organisées par le Souvenir Indochinois. A savoir :

" - le 31 octobre au cimetière St Pierre à AIX EN PROVENCE

" - le 1er novembre au cimetière St Pierre à MARSEILLE

La section des Bouches-du-Rhône avait délégué à notre dîner "baguettes" un de ses membres, Karl KEBBLITZ, que notre Secrétaire général a eu le grand plaisir d'avoir à ses côtés ce qui leur a permis d'échanger de nombreux souvenirs... entremêlés de quelques "campés".

- la Section de la Vallée du Gier. Une grande promotion pour cette section qui, dépassant la centaine d'adhérents essayés dans tout le département, demande de devenir

Section de la LOIRE

Notre Présidente, ainsi que notre Conseil, a donné son accord. En conséquence et à compter de la prochaine assemblée générale - le 25 octobre 81 - cette nouvelle section est créée avec - pour l'instant - 4 sous-sections : ST ETIENNE, MONTBRIZON, ROANNE, la VALLEE du GIER. Son siège est à la Maison du Combattant à ST CHAMOND et son bureau est le suivant : Président, Jean PIRAUD (qui reste Président de la sous-section de la Vallée du Gier) ; Vice-président, André GUERIN ; Secrétaire, Claude PAILLOT ; trésorier Paul MBILLAND.

- la Section du Var. Cette section tant attendue est enfin créée sous l'égide de notre ami ETIENNE dont nous rappelons l'adresse : Colonel ETIENNE - Villa Bangoï N° 6 Lotissement Les Oliviers - Route de Dardennes - 83200 TOULON - Téléphone : 24.10.96.

Les adhésions démarrent (une quinzaine). Nous demandons à nos adhérents, habitant le Var, de prendre contact avec notre représentant toulonnais et... lui proposer leur aide.

- la Section AUVERGNE. Nous avons reçu le n° 5, été 1981, de son bulletin "Anciens d'INDOCHINE", très bien fait et très intéressant dont voici le sommaire : le mot du Président "Le Fanion" - Cérémonie de la remise du drapeau (avec une belle photo sur sa couverture) dont nous avons parlé dans notre bulletin 3/81 - Le rallye de l'A.N.A.I. Auvergne - La dernière partie du long exposé de J.P. GRIVEAU sur le CAMBODGE - La vie de la section - Le chapitre du Rire intitulé "La Pointe des Blagueurs" - Un poème du Garde MICHAUD (C.E.F.E.O.) et la carte de l'INDOCHINE, dernière des 15 pages du document.

Voilà un magnifique test de la vitalité d'une section : que toutes les sections essaient de suivre l'exemple de l'ami GENEIX.

- NOUVELLES SECTIONS - Deux résultats à annoncer :

- Section de Bordeaux (Gironde, Aquitaine) - Enfin, nous avons trouvé un volontaire pour lancer cette section, il s'agit :

du Colonel Pierre LONGUET (de l'Armée de l'Air)
5, rue Blanc Dutrouilh - 33000 BORDEAUX

que tous les Anciens d'Indochine de la région prennent contact avec notre représentant.

- Section de l'Aveyron. Un de nos amis, président départemental de l'U.N.C., nous a proposé de lancer une section dans ce département à la demande même de camarades anciens d'Indochine. L'opération démarrera à l'occasion du congrès départemental de l'U.N.C. qui se tiendra le 25 octobre. Notre trésorier général, le Colonel BLAISE, assistera à cette réunion et y représentera l' A.N.A.I.

Voici le nom et l'adresse de notre ami :

Monsieur René AUBERT - 5 place des Tilleuls
SEBAZAC CONCOURES - 12850 ONET LE CHATEAU

- DIVERS - Nous avons reçu de notre ami Pierre ASSELIN, Président des Médillés Militaires du Pas de Calais, 6 rue Pierre Brossolette - 62200 BOULOGNE - Tél. (21) 31.77.75 et qui essaie de lancer une section de l'A.N.A.I., l'annonce du dépôt par ses soins et ceux de ses amis, Anciens d'Indochine, au très beau monument aux Morts de leur ville d'une palme de bronze portant "les Anciens d'Indochine à leurs camarades" se détachant sur cartouche représentant le Mémorial de N.D. de Lorette et la date du 8 juin 1980, date de l'inhumation du Soldat Inconnu d'Indochine. Ainsi les anciens d'Indochine pourront célébrer cette date sans avoir à aller jusqu'à N.D. de LORETTE.

5 - CEREMONIES et MANIFESTATIONS

- l' A.N.A.I. a été représentée par son porte-drapeau, le dévoué Pierre CLUNY, et des représentants de notre Conseil d'Administration, aux cérémonies suivantes :

7 mai 1981	- Célébration du 36ème anniversaire de la Victoire de 1945 par le Comité du Relais Sacré à 18 heures 30	à l'Arc de Triomphe
8 mai 1981	- Anniversaire de l'Armistice de 1945 Ravivage de la Flamme à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
10 mai 1981	- Messe de l'A.C.U.F. pour les Morts en Indochine à 9 h 30	à St Louis des Invalides
17 mai 1981	- Messe de l'Association "Les Parents des Tués" à 9 h 30	à St Louis des Invalides
20 mai 1981	- Ravivage de la Flamme par les Anciens Combattants de la Police à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
23 mai 1981	- Ravivage de la Flamme par les Anciens des Troupes de Marine et Combattants d'Outre-Mer à 18 h 30	à l'Arc de Triomphe
14 juin 1981	- Pèlerinage du Souvenir à la mémoire des Résistants incarcérés et massacrés à Romainville, au Mont Valérien et morts en déportation par l'A.N.C.V.R.	Mairie des Lilas Fort de Romainville
18 juin 1981	- Anniversaire de l'Appel du 18 juin à 18 heures	à l'Arc de Triomphe
	à 19 heures 15	au Mont Valérien

- 4 juillet 1981 - Cérémonies de l'INDEPENDANCE DAY à 16 heures 30 au Cimetière de Picpus
- à 18 h 30 à l'Arc de Triomphe
- 22 août 1981 - Commémoration du 37ème anniversaire de la Libération de PARIS à 10 h à l'Arc de Triomphe
- à 11 heures au Mont Valérien
- 25 août 1981 - Commémoration du 37ème anniversaire de la Libération de PARIS par le Maire de PARIS à 18 h 45 Place du 18 juin 1940
- 3 sept. 1981 - Ravivage de la Flamme par la Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine à 18 h 30 à l'Arc de Triomphe
- 13 sept. 1981 - Cérémonies du 67ème anniversaire de la victoire de la Marne à MEAUX

- La VOIX du COMBATTANT présentera en détail le Congrès de l'Union Nationale des Combattants de l'UNC-AFN, ainsi que de l'Association des Veuves et Orphelins de Guerre qui s'est tenu à BLOIS du 25 au 27 septembre.

Le devenir du monde combattant était le thème de ce triple congrès national.

Les diverses motions adoptées affirment la fidélité des trois associations à un certain nombre de choix, en faveur notamment de l'énergie nucléaire, de l'école libre, de l'alliance atlantique, ainsi que la volonté de défendre et promouvoir un certain nombre de valeurs constituant une partie du patrimoine national à transmettre aux jeunes.

L'action civique et morale apparaît désormais comme le principal combat de l'UNC-AFN, "un combat dirigé, a dit Mr PORTEU de la MORANDIERE (1), contre le laxisme, le matérialisme et "les diverses formes de subversions".

L'UNC-AFN s'est félicité des apaisements apportés au sujet du 19 mars par Monsieur MITTERRAND.

- Inauguration du Centre Culturel et Culturel Bouddhique du Bois de VINCENNES (le 4 octobre), à laquelle l'A.N.A.I. était représentée par le Général MEYER, qui fait partie de l'Amicale des Anciens d'Indochine de l'Eure et Loir.

- Un mot enfin sur notre dîner "Baguettes", dont nous reparlerons plus longuement, et qui fût très réussi.

(1) Président de l'UNC-AFN

INDOCHINE d'hier

COCHINCHINE SEPTEMBRE-OCTOBRE 1945

Vous souvenez-vous ?

- Le 6 août 1945 la bombe d'HIROSHIMA sonne le glas de la présence japonaise en Asie du Sud-Est. Le 16, l'agence DOMEI (agence de presse gouvernementale japonaise) publie à HANOI le rescrit impérial de la capitulation. Pratiquant la politique du pire, le Commandement des forces japonaises en Indochine, avant que le désarmement de leurs unités par les Chinois au Nord et les Britanniques au Sud ne devienne effectif, aide les mouvements révolutionnaires et subversifs à se mettre en place : il les arment, leur prodigent conseils et instruction. Les comités populaires naissent et fleurissent ; le 20 août, le Vietminh sans lutte est maître de toute l'administration, de tous les services de HANOI ; des manifestations violentes ont lieu, de nombreux français molestés, beaucoup sont arrêtés, quelques uns disparaissent. A HUE, le 24 août, en présence de deux représentants du Vietminh arrivés de HANOI, Sa Majesté BAO DAI signe l'acte d'abdication. Au Sud, entre communistes et nationalistes une lutte de vitesse s'est engagée ; néanmoins, grâce à une subtile argumentation qui a fait croire que le Vietminh par sa lutte active contre l'occupant japonais a acquis ses titres de reconnaissance de la part des alliés, celui-ci parvient à s'imposer à SAIGON. Un comité exécutif provisoire du Sud-Vietnam s'installe au Palais du Gouvernement de la Cochinchine : sur 9 membres, il compte 7 communistes. Le 25 août 1945, dix jours après la capitulation japonaise, par l'effet conjugué de la négociation, du noyautage, de la propagande et de l'intimidation, grâce à la "neutralité" japonaise surtout, le Vietminh est au pouvoir. Les drapeaux rouges à étoile jaune flottent maintenant partout.

SAIGON - SEPTEMBRE 1945

- Le 22 août, un Dakota de la R.A.F. a largué dans la région de TAYNINH un groupe de parachutistes français : parmi eux se trouve Monsieur CEDILE délégué du Haut Commissaire de France pour l'Indochine du Sud. Appréhendé par les Japonais, le groupe est conduit à SAIGON et gardé à vue. Le 24, Monsieur CEDILE, avec l'accord des Nippons, entre en contact avec les Français de SAIGON : un comité d'information est constitué. Le comité du Nambô (Vietminh) tente de faire admettre un état de fait et essaie de parvenir à un accord avec Monsieur CEDILE par la reconnaissance préalable de l'indépendance vietnamienne, mais celui-ci se refuse n'étant pas habilité pour ce faire.

L'atmosphère se tend de plus en plus. A SAIGON, l'anarchie s'installe rapidement : la pègre de KHANH, de CHOLON, de DAKAO se répand dans toute la ville. Des manifestations de tous bords se déroulent quotidiennement pour apporter le soutien des masses populaires au "Doc Lap" (l'indépendance). Celle du 2 septembre va tourner à l'émeute anti-française : des coups de feu sont tirés

place de la Cathédrale. Aux cris de "Les Français tirent" les provocateurs déchainent la haine et la violence ; le Père TRICOIRE, aumônier des prisons, qui avait consacré sa vie aux Vietnamiens, est poignardé et achevé au revolver sur le seuil de la Cathédrale. Des maisons françaises sont pillées : coups et brutalités déferlent d'une foule haineuse et hystérique.

Le 6 septembre voit arriver la première mission britannique. Le 12 septembre, avec les troupes britanniques, arrive une compagnie du 5ème RIC.

Tous les prisonniers de guerre Français et Alliés (Anglais, Australiens et Hollandais) sont remis en liberté. La pavillon français flotte de nouveau sur le palais du Gouvernement Général mais a dû être amené le jour même, les Anglais redoutant des incidents. Les autorités françaises reprennent aux Japonais le contrôle de certains services : le port, l'arsenal, la pyrotechnie...).

Les exactions perpétrées à l'instigation du comité du Nam Bô s'exerçant non seulement sur les Blancs mais également sur les Indochinois francophiles, nombreux étaient ceux-ci qui furent mis en sécurité à la caserne du 11ème RIC, boulevard Norodom.

La situation dans SAIGON continuant à se dégrader dangereusement, les sabotages dans le port et à l'aérodrome de TANSON NHUT commencent à apparaître ; les incidents et les arrestations de Français et d'Indochinois francophiles deviennent plus fréquents, les appels du Vietminh à la grève générale se font plus pressants, aussi le Commandement des troupes alliées décide de décréter la loi martiale le 21 septembre. Les prisonniers de guerre français cantonnés à la caserne du 11ème RIC sont alors réarmés et participent au maintien de l'ordre. Les principaux commissariats de police, le Trésor, la Sûreté sont réoccupés le 23, ainsi que l'Hôtel de Ville. Des heurts se produisent avec la population locale. Le Commandement britannique, devant les commentaires peu favorables de la presse internationale, impose le retour des éléments du 11ème RIC dans les casernes : leurs armes doivent être reversées. Le Commandement Japonais, dont 5.000 hommes de troupe sont encore présents dans SAIGON, est rendu responsable du maintien de l'ordre par le Commandement britannique.

- 24 septembre - Dans le quartier du port, des dizaines de Français disparaissent, enlevés ou massacrés. Des groupes armés Vietminh parviennent jusqu'au marché central qu'ils incendient, les tirs s'étendent jusqu'au centre de la ville. Sous l'oeil indifférent des sentinelles japonaises, des éléments fanatisés et haineux s'infiltrèrent dans les faubourgs de TANVINH, encerclent le quartier européen de la Cité Hérault : avant que les autorités franco-britanniques aient eu le temps d'intervenir, 300 français sont enlevés, 150 sont tués.

- 5 octobre - Le Général LEBCLERC, Commandant Supérieur des forces terrestres de l'Indochine débarque à SAIGON. Accueil délirant de la part de la population française.

- 12 octobre - Commencement du dégageement des abords de SAIGON par le 5ème RIC en liaison avec les unités britanniques de la 2ème division indienne. Dans les jours qui suivent, le Groupement de la 2ème D.B., le 5ème RIC, le Commando PONCHARDIER dégagent les routes de ravitaillement de SAIGON vers le sud et vers le nord.

Avec la 9ème DIC, dont les premiers éléments débarquent fin octobre, tous les centres principaux d'intérêts français seront occupés. Les mois suivants, avec l'arrivée de nouvelles unités, verront l'achèvement de l'occupation des chefs lieux de province du Delta Cochinchinois et le commencement de la poussée vers les Plateaux, comme vers le Centre Annam. Les unités du Vietminh sont dispersées et démantées. Elles sont réduites à l'état de bandes qui se réfugient dans les zones de CAMAU, de la PLAINNE des JONCS, des forêts de l'Est Cochinchinois. La guérilla s'installe et un autre chapitre du Corps Expéditionnaire Français commence.

S. TRAN VAN MINH

x
x x

Bibliographie

L'AVENTURE VIET MINH de J. MASSU et J.J. FONDE, aux Editions PLON (prix environ 58,00 frs)

Ouvrage couronné par l'Académie Française. Une oeuvre capitale pour l'histoire du VIETNAM et de la France que tout ancien d'Indochine doit connaître et avoir dans sa bibliothèque personnelle, en demandant à son libraire de l'exposer dans ses rayons.

Quelques points de vue parus dans la presse situent l'audience de ce livre exceptionnel :

"Ce livre magistral... nous apporte sur trente années d'épreuve sanglante un éclairage éblouissant." Général LE RAY (L'Epaullette).

"Il s'agit bien de l'analyse de la stratégie du parti communiste vietnamien pour prendre le pouvoir coûte que coûte, vaille que vaille, au nom d'une idéologie et pas seulement chez lui." Marc REINHORN (Le Figaro. L'Aurore).

"Un livre d'autant plus remarquable qu'il vient compléter les mémoires de KISSINGER. Le style évoque également les meilleurs MALRAUX." Maurice RHEIMS de l'Académie Française.

"Des pages sans lesquelles l'origine profonde de la guerre d'Indochine est incompréhensible." L'Homme Nouveau.

"Ce qu'il y a de mélancolie dans une telle histoire est ici sublimé par l'intelligence d'une lucidité sans faille." Bernard GEORGES (Jours de France)

"Votre témoignage est irremplaçable car il donne du conflit une vision stratégique autant qu'historique." Président GISCARD d'ESTAING

" Trente années de deuils, de ruines et d'imposture. Pour imposer une idéologie étrangère. Pour une libération qui retire sa liberté à l'individu... La même idée qui a poussé les Soviétiques à pénétrer en Afghanistan, c'est-à-dire l'extension continue du système communiste à travers le monde." Roger BRUGE (Le Républicain Lorrain).

" La lecture de l'Aventure Viet-Minh est absolument nécessaire à tous ceux qui se soucient du destin du monde actuel : en Chine, en Indochine ou en Occident. En somme l'histoire de l'Aventure du Viet-Nam n'est pas encore terminée." Marie José QUEIROZ (Estado Minas - Brésil).

* Jacques Massu et Jean-Julien FONDE sont tous deux généraux. Tous deux ont été "soldats de LECLERC..... L'un comme l'autre, ils sont arrivés à l'automne 1945 pour "libérer l'Indochine". LECLERC a dit à ses hommes : "Noubliez jamais que les villages où vous pénétrez sont des villages français que vous libérez." Le commandant FONDE a représenté LECLERC auprès de GIAP et le colonel MASSU a épinglé les insignes de la 2ème B.B. et de la 9ème DIC sur la poitrine de HO CHI MINH. LECLERC, dès le 14 février 1946 avait cablé à PARIS qu'il fallait "aller jusqu'au mot même d'indépendance..... Ils s'emploient à montrer que l'oncle HO et les chefs du mouvement ont, de leur côté, voulu la guerre "conformément à la dialectique pure, à celle qui veut qu'un pays obtienne son indépendance par la force, dans le sang, pour montrer qu'il la mérite, qu'il sait la conquérir et cela quelle que soit l'issue de la lutte". Ils montrent HO CHI MINH, ses adjoints et ses successeurs..... avec ce mélange de nationalisme et d'idéologie sans concession qui fait à la fois leur force et leur faiblesse et, en définitive, la misère du peuple vietnamien..... Jusqu'à cette gigantesque tromperie..... qui bien avant son rôle au Cambodge a fait perdre aux hommes de HANOI le capital de sympathie que leur avait valu leur gigantesque lutte pour l'indépendance. J.P. (Le Monde).

LA TRAVERSEE de Georges Marie PROUX aux Editions LECANTE à GUERET (1)

La traversée dont il est question est celle de MARSEILLE en INDOCHINE par le chemin des écoliers qu'elle dut emprunter pendant la dernière guerre, en raison de l'impossibilité d'utiliser le canal de SUEZ ; ce qui l'obligea à reprendre l'ancienne route -d'avant SUEZ - qui contournait l'Afrique du Sud et demandait trois bons mois de navigation.

Un certain nombre de membres de l'A.N.A.I., envoyés en renfort civil ou militaire en Indochine après l'armistice de 1940, ont effectué cette traversée dont ils ne peuvent pas ne pas garder le souvenir.

G.M. PROUX, jeune administrateur après avoir été sous-lieutenant pendant la campagne, l'a effectué pour sa part sur le "Compiègne" ; son récit nous rajeunit de quarante ans en nous replongeant dans cette aventure de voyage vraiment au long cours, ainsi que dans la tragédie nationale vécue par les Français à cette époque.

Son livre, très vivant et bien écrit, n'est pas seulement l'évocation d'une randonnée maritime avec les escales devenues classiques sur ce trajet (Oran, Casa, Dakar, Tamatave, Diégo), ou avec cette vision obsédante, voire lassante à la fin de la mer omniprésente et la nécessité de tuer le temps ; mais il est beaucoup plus que cela.

Car il nous fait revivre l'angoisse d'une époque dramatique, dont la volonté et l'espoir unanimes d'en sortir pour rendre à la France son rang et sa liberté, n'en ont pas moins suscité les divisions et les passions du fait des désaccords sur les moyens à employer pour y parvenir.

Tout cela était ressenti profondément dans ce microcosme qu'était la population d'un paquebot et à l'occasion des événements généraux, notamment : la victoire allemande dans les Balkans, les événements de Syrie, l'attaque de l'URSS par Hitler. Cependant, jamais les discussions ne dégénèrent au delà de certaines limites, et la présence d'un homme de haute stature morale comme Commandant d'armes du Compiègne - le Général de PROISSARD BROISSIA - y contribua largement.

Beaucoup de chaleur humaine, de fidélité aux amitiés et de sens du service dans ces pages - ce qui fait honneur à l'auteur.

Celui-ci évoquant, in fine, le 9 mars 1945 conclut : "Militaires en activité ou de réserve, soldats en uniforme ou en civil, maréchalistes ou gaullistes, sur tous, épargnés ou tombés, s'était refermée la nuit japonaise".

Mais ajoutons pour terminer et en se référant au livre d'un des chefs de la Résistance en métropole, Henri FRENAY, que "La Nuit finira".

Elle a fini avec les Japonais le 15 août 1945 ; et il n'est pas interdit de penser qu'à la nuit actuelle que subit cette Indochine qui nous est chère, ne succédera à une échéance encore imprévisible mais probable, une nouvelle aube de liberté. Le refus de subir, dont de multiples témoignages nous parviennent, milite en ce sens.

André TEULIERES

(1) Le livre dédié peut être acquis contre la somme de 43,00 frs (port inclus) à adresser à Mr. Georges Marie PROUX à BRIDIERS par LA SOUTERRAINE 23300

L'ARMEE DE L'AIR EN INDOCHINE (vol.1) par A. CROSNIER et J.M. GUHL (SUP AIR PUBLICATIONS)
Transport et Bombardement 1945-1954

1945 - Les premiers éléments du Groupe de Marche de Transport d'Extrême-Orient sont constitués par trois C647 détachés du GT 1/15 "Touraine". Ce GMTEO donne naissance à l' "Anjou" qui effectue toute la guerre d'Indochine sur Dakota avant de recevoir des Nordatlas.

Les Groupes de transport "Béarn" et "Franche Comté" oeuvrent progressivement aux côtés de l'Anjou, sur JU-52 d'abord, sur C-47 ensuite. Plus tard arrivent le Sénégal et le Détachement C-119. Tous effectuent des missions de transport et de parachutage dans les circonstances difficiles de la Bataille de DIEN BIEN PHU.

1951 - Les premiers équipages de bombardement et leurs B-26 arrivent en Indochine. Le "Gascogne", le "Tunisie", le "Bourgoigne" assurent les missions de bombardement destinées à soulager les troupes à terre de la pression ennemie (auparavant ces missions de bombardement étaient menées par les JU-52 et C-47, et l'efficacité n'était pas que toute relative !).

Equipé de B-26 à nez vitré, l' "Armagnac" assure les vols de reconnaissance nécessaires aux actions aériennes et terrestres.

En une soixantaine de pages A CROSNIER et J.M. GUHL retracent la vie de ces groupes prestigieux. Une iconographie basée sur des documents tirés des archives de l'Etablissement Cinématographique et Photographique des Armées (ECPA), et des extraits de collections particulières, permet au lecteur de découvrir les avions équipant les unités concernées.

La qualité des profils et dessins de G. OLIVEREAU va de pair avec la rareté de certains documents photographiques.

A noter que les textes restent volontairement dépersonnalisés afin de laisser toute la place à l'histoire des Groupes et leurs avions. Un résumé (très important) en langue anglaise accompagne chacun des textes et chacune des légendes.

Ce volume "Transport et Bombardement 1945-1954" est le premier d'une trilogie couvrant l'histoire de l'Armée de l'Air en Indochine. Les autres volumes, "Les Groupes de Chasse et de Reconnaissance" et "les Unités de liaison, les Unités d'hélicoptères et les Groupes d'observation" doivent paraître en 1982.

Le premier des trois "ébauche d'étude", tel que le qualifient ses auteurs, est une réussite.

F.P. (N° 344 - Air Actu Octobre 81)

P.S. - Pour une future édition remaniée les auteurs souhaitent la collaboration des anciens qui oeuvrèrent au sein de ces Groupes (documents photographiques, etc...)

INDOCHINE d'aujourd'hui

1 - LE COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE et les REFUGIES.

Le Comité - Nous avons fait paraître dans le numéro de la VOIX du COMBATTANT de septembre-octobre 1981 (qui paraîtra en réalité fin octobre) un paragraphe sur le Comité National d'Entraide Franco-Vietnamien, Franco-Cambodgien, Franco-Laotien. Nous disions que le Comité venait de perdre son Président : "le Ministre BEUCLER, très fidèle soutien et ami de l' A.N.A.I. vient de démissionner. Le " moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas été "retenu" par le Secrétariat d'Etat aux Immigrés... " La mission passée, sinon l'existence même du Comité, pourrait être remise en cause". Perspective que nous déplorons vivement.

Il semble que notre inquiétude n'était pas fondée; le remplaçant de Monsieur BEUCLER, Monsieur Jean-Michel BELORGEY, maître des requêtes au Conseil d'Etat et député de l'Allier est un bon connaisseur des problèmes des réfugiés et immigrés en France - si son expérience de l'Asie du Sud-Est est à acquérir. Il conserve, pour l'instant du moins, l'organisation et le personnel anciens.

Les réfugiés - Nous donnons ci-dessous un certain nombre de renseignements numériques sur les réfugiés, renseignements que nous tirons de la Note d'information n° 6 que le Comité National a fait paraître en septembre 1981 :

Situation des réfugiés dans le Sud-Est asiatique - Au cours du mois de juillet, 6.340 Indochinois ont fui leur pays pour trouver refuge dans des pays de premier asile en Asie du Sud-Est, parmi eux 4.794 sont arrivés par bateau.

Dans le même temps, 11.025 réfugiés indochinois ont quitté les pays de premier asile du Sud-Est asiatique pour un pays d'accueil définitif.

Au 31 juillet, Cambodgiens mis à part, 158.648 réfugiés attendaient une solution durable, dont 58.446 boat-people. Parmi eux :

- 111.534 en Thaïlande (dont 11.332 boat-people) et 8.618 dans le "processing center" de Galang, 16.915 dans celui de Bataan.

En ce qui concerne les "nouveaux Kampuchéens", on estime à 80.000 ceux qui se trouvent à la frontière, dans des camps qui ne sont pas sous le contrôle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

Ceux qui se trouvent dans les centres de regroupement situés à l'intérieur de la Thaïlande et contrôlés par le H.C.R. sont actuellement 95.000 environ, 14.349 sont dans des centres de transit de Panat Nikhom et Mairut.

Durant le mois de juillet, 729 ont été acceptés par la France qui, depuis 1980, en a accueilli 4.636.

Situation de l'accueil en France - Le Gouvernement a décidé de rétablir le quota de 1.000 réfugiés par mois et de faire venir en plus 6.000 Cambodgiens prioritaires signalés par la mission du C.N.E. à BANGKOK. Il a décidé également de faire venir, dans le cadre de l'année des handicapés, une centaine d'handicapés avec leurs familles, soit environ 400 personnes.

La décision prise par le Gouvernement implique l'arrivée de 1.500 personnes par mois à compter du 1er juin 1981 pour l'année courante.

En juillet, 1.546 personnes du Sud-Est asiatique ont été accueillies officiellement aux aéroports par la Croix Rouge Française. Compte tenu du manque de place dans les centres de transit et d'hébergement, les chiffres d'août et septembre sont respectivement de 801 et 911. Le retard ainsi pris devra être rattrapé d'ici juin 1982.

Depuis le 15 mai 1975, 79.281 réfugiés ont été accueillis, 47.833 ont bénéficié du dispositif d'accueil en centre provisoire d'hébergement.

En ce qui concerne les critères de sélection, la mission du Comité National d'Entraide applique le critère de réunion de famille au sens étroit du terme aux Kampuchéens (6.000 prioritaires ont ainsi été recensés et dirigés sur Chonburi). Les critères antérieurs (services civils ou militaires rendus à la France, connaissance du français, ancienneté dans les camps) restent applicables aux réfugiés des anciens camps, essentiellement lao et hmong.

Départ "légal" des Vietnamiens (1) Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (H.C.R.) et HANOI ont approuvé, dans un communiqué récemment signé à GENEVE, "les mesures visant à accélérer les départs légaux des personnes désireuses de quitter le Vietnam pour s'établir à l'étranger". L'objectif est d'atteindre le chiffre d'au moins 1.000 départs légaux par mois sur la base du mémorandum d'accord signé le 30 mai 1979. Les deux parties escomptent que ces "mesures positives" contribueront à diminuer le flot des "réfugiés de la mer".

La mise en application de ce programme a été ralentie, jusqu'à maintenant, par les obstacles tenant à la désignation des candidats au départ à partir des listes que, chacun de leur côté, HANOI et les pays d'accueil, avaient établies. Ainsi, de 1979 au 30 septembre 1981, 12.050 personnes ont quitté le Vietnam en bon ordre (dont 5.505 depuis le début de l'année et, parmi elles, 1506 à destination de la France) alors que, pendant cette même période, 396.719 "réfugiés de la mer" ont gagné clandestinement les rivages des nations voisines.

(1) renseignements de presse

2 - LA THAILANDE et les REFUGIES

Le fait nouveau et important en ce qui concerne les réfugiés a été la décision du Gouvernement Thaïlandais de mettre un terme d'ici à la fin 1982 à ce qui est appelé "l'immigration illégale".

Au 30 juin dernier, la Thaïlande avait accueilli 410.000 réfugiés et le flot continue. Aussi les autorités de BANGKOK ont-elles décidé de stopper ce courant, tant pour des raisons de sécurité que pour des raisons d'intérêt économique.

Les réfugiés sont à priori répartis en deux catégories : ceux du début, animés incontestablement par des motifs politiques, et ceux de maintenant considérés comme des "aventuriers économiques" à la recherche d'une vie meilleure.

Les premiers sont progressivement dirigés vers des pays tiers ; les seconds auront le choix entre le retour dans leur pays ou l'internement dans un camp (avec régime de rigueur), solution destinée à dissuader de nouveaux "aventuriers économiques".

Cette politique semble devoir être appliquée de façon très stricte, en particulier à l'égard des vietnamiens dont BANGKOK se méfie, car on craint qu'ils ne puissent constituer plus tard une "5ème colonne".

En ce qui concerne les Laotiens (101.000 au 30 juin) et les Cambodgiens (127.000 au 30 juin), ils seront regroupés au nord-est ou au sud-est et la Thaïlande a l'intention de favoriser leur rapatriement dans leur pays, avec l'aide des organisations internationales.

La politique de BANGKOK paraît très décidée en la matière et il faut désormais en prendre acte et en tenir compte.

André TEULIERES

3 - SITUATION DES PAYS D'INDOCHINE

Peu de nouvelles des "Résistances" sur le terrain au cours du trimestre écoulé. On sait qu'elles continuent à se manifester dans les trois pays, mais sans avoir pu obtenir de précisions sur leurs activités.

Au VIETNAM - La mise en oeuvre de la constitution votée en décembre 1980 s'est poursuivie mais n'a pas entraîné jusqu'à présent de modifications fondamentales dans le haut personnel dirigeant. Le rajeunissement de ce personnel commencerait, paraît-il, en 1982 (?)

En attendant, la situation économique est toujours aussi mauvaise malgré quelques mesures de libéralisation ; ce qui aurait suscité des émeutes de la faim dans le nord et nécessité une aide accrue de l'URSS.

Au LAOS - Le bruit avait couru de la mort de l'ex-roi SAVANG VATTHANA, âgé de 73 ans. Mais ce bruit a été démenti par le gouvernement qui a précisé que l'ancien souverain était "en séminaire" à VIENG SAI et se portait bien.

Au CAMBODGE - Les efforts du pouvoir installé à PHNOM PENH par l'armée d'occupation vietnamienne pour se légitimer ne paraissent pas, jusqu'à présent, couronnés de succès. Il aurait pourtant la voie libre, car à l'extérieur aucun gouvernement représentatif n'a encore pu être formé malgré la pression des pays de l'ASEAN.

On avait espéré qu'une conférence réunie à SINGAPOUR, en septembre, permettrait de rassembler les trois forces (SONN SANN, Khmers rouges, SIHANOUK) et la reconnaissance de Mr SONN SANN comme chef du gouvernement avait déjà été annoncée ; mais une nouvelle volte face du prince SIHANOUK a fait échouer l'opération. D'autre part, les Khmers rouges exigent que tous les postes de responsabilité soient partagés à égalité entre les trois composantes. L'imbroglie cambodgien n'est donc toujours pas démélié, au grand dam du malheureux peuple khmer.

Cependant l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 21 octobre, pour la 3ème année consécutive, une résolution demandant "le retrait de toutes les troupes étrangères" (vietnamienne) et l'autodétermination du peuple cambodgien. Ce texte présenté par les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) a été adopté par 100 voix contre 25 (dont l'URSS et le Vietnam) et 19 abstentions. Ce qui n'a pas empêché le représentant du Vietnam de répéter une fois de plus que la situation au Cambodge était "irréversible".

André TEULIERES

ANNUAIRE des ANCIENS d'INDOCHINE

Dans notre précédent bulletin nous avons fait paraître quelques corrections à l'additif n° 4. Une erreur d'impression s'était encore glissée à la lettre M que nous rectifions volontiers : page 43 lire MASSINOND Paul et non MASSIMOND

Nous sommes en mesure d'annoncer la parution, très prochainement, de l'additif n° 5 qui comprend : 48 corrections ou modifications et 238 nouveaux noms.

L'impression n'en étant pas terminée à l'heure où nous mettons sous presse, nous ne pouvons en donner le prix. Se renseigner à l' A.N.A.I., l'après-midi seulement.

Nous remercions tout spécialement certains de nos membres qui ont fait une excellente propagande concernant l'existence de l' ANNUAIRE des ANCIENS d'INDOCHINE et ses additifs. Nous avons reçu des demandes s'y référant.

Nous voudrions aussi remercier les responsables de la Revue trimestrielle de l'A.N.O.R.A.A. et du mensuel "AIR ACTUALITES" (n° 344 oct.81) qui ont bien voulu faire paraître le communiqué signalant l'existence de l'ANNUAIRE et de ses additifs. Des résultats ont déjà été enregistrés.

Nous rappelons, enfin, que sur décision du Conseil d'Administration de l' A.N.A.I., le prix de vente de l' ANNUAIRE paru en mars 1979 et de ses quatre premiers additifs a été fixé à 50,00 frs (+ 15,00 frs de frais d'envoi).

Joindre le chèque à la commande qui est à adresser à l'A.N.A.I. 15 rue de Richelieu 75001 PARIS.

L'additif n° 6 est déjà en préparation... Nous serions reconnaissants à tous ceux et à toutes celles qui auraient des rectifications à faire paraître ou à nous donner des noms nouveaux (même sans adresse actualisée) de nous écrire rapidement.

Merci d'avance !... car nous ne pourrions plus progresser sans votre aide précieuse et irremplaçable.

Général H. LOIZILLON

La rubrique du TRESORIER

En raison de l'augmentation du coût de la vie et conformément à l'article 3, paragraphe 3, des nouveaux statuts (approuvés par l'Assemblée générale du 14 mars 1981), le Conseil d'administration du 13 octobre 1981 a décidé de porter la cotisation, pour l'année 1982, à 50,00 frs et le droit d'inscription à 10,00 frs au lieu de 5,00 frs.

Il est rappelé aux adhérents que les cotisations sont exigibles dès le 1er janvier de l'année considérée et, à ce jour, seulement 50 % des inscrits en 1979 se sont acquittés de leur cotisation.

Nous prions instamment les adhérents qui auraient omis cette formalité de bien vouloir se mettre à jour de leur cotisation dans les meilleurs délais.

La somme indiquée comme montant de la cotisation est le taux minimal. Les personnes désirant nous aider ont toute liberté pour y ajouter un don qui sera toujours le bienvenu.

Enfin, les adhésions souscrites à partir du 1er novembre comptent pour l'année suivante.

La VOIX du COMBATTANT - L'abonnement à la Voix du Combattant n'est pas compris dans la cotisation. Son montant est de 15,00 frs pour 1982 et doit être ajouté à la cotisation pour les personnes qui, ne la recevant pas par ailleurs, désirent en avoir le service.

R.M. BLAISE

Informations diverses

1 - Avis de recherche

Mr Joseph DESCHAMPS, grand blessé d'Indochine, membre de notre section de Moselle, recherche des renseignements sur les circonstances de la mort de son demi-frère, le caporal-chef BETTANIER Nicolas, de la Cie de Cdt du 1er Bat. THAI, tué à NGHÀ-LO le 18.10.1952 - BETTANIER avait déjà effectué un précédent séjour (1948-1945) au Bataillon THAI. Ecrire directement à Mr Ferdinand KIELBASA, 7 Fausse Quelle - 57070 METZ - Tél. : (8) 775 53 32.

Mr Joseph DELEGLISE recherche un "copain", Mr Marcel JOLY, en service en Indochine de 1947 à 1949, âgé actuellement d'environ 55 ans, ses parents s'appelaient JOLY MAZURE et il avait une soeur prénommée Mauricette. Ecrire à Mr DELEGLISE à LANDRETHUN LES ARDRES - 62610 ARDRES.

Mr Gaston BRAU recherche l'adresse d'un de ses amis, Paul PAQUIGNON, Capitaine de Gendarmerie en Indochine. Ecrire à Mr Gaston BRAU - 5 rue de l'Epinaï - 14170 ST PIERRE SUR DIVES (retraité de la gendarmerie)

Mademoiselle HUYNH THI MY HANH lance un appel pour retrouver ses parents. Nous reproduisons cet appel :

"Je suis née à THU DUC le 1.11.1954. Mon père était français, ingénieur à SAIGON-GIADINH ; ma mère, vietnamienne, s'appelle THAN THI NAM et aurait actuellement 52 ans. Mes parents ont été rapatriés en 1956 comme passagers du "TSS Captain Cook". Leur dernière trace est à TOULOUSE où la Société où travaillait mon père les avaient ramenés. J'ai perdu mes papiers en 1975 ; cette photo est le seul document en ma possession. Je suis en France depuis cinq mois et suis actuellement au Foyer A.F.T.A.M. La Ravinière 1 rue du Général de Gaulle 95520 OSNY

AIDEZ-MOI !



Photo de notre famille, père, mère, frère et soeur prise au mois d'octobre 1956 à Paris.

Mr Robert LUTEREAU - 37 rue Villée de St El - 77780 BOURRON MARLOTTE - Tél. 424 85.64 recherche camarades ayant appartenu au Commando n° 2 - IIe Bat. du Régiment Mixte du Cambodge cantonné à SVAY RIENG de 1946 à 1949.

F.F.I. ou militaires ayant connu LEBRUN Robert, Charles, né le 04.02.1923 à 75001 PARIS et ayant résidé à 59161 ESCAUDOEUVRES sont priés de se faire connaître à l' A.N.A.I. qui transmettra. Voici d'autres renseignements sur LEBRUN : résistant France libre et occupée 1942-1944. Caporal-chef à la 1ère Armée, 1er R.I., 1ère Cie, 1ère section - descendu au repos à ARGENT SUR SAULDRE (Cher) de mai à septembre 1945 - engagé volontaire pour l'Indochine au 23ème RIC, départ en 1945 sur le "Pasteur" - Mort au Champ d'Honneur le 18.02.1947 à PHU THAY TANXA - Haut TONKIN

. Mr Jean VARWAL recherche anciens gardes (L M G R) du 45ème Bataillon - Ecrire à l'A.N.A.I. qui transmettra.

2 - Communiqués

Amicale régionale de Savoie des Anciens d'Indochine et T.O.E. Cette Amicale édite trois belles photos représentant des Anciens d'Indochine en opération, timbrées et avec le cachet de l'Amicale (dont une signée du Général BIGEARD) ; prix des 3 reproductions 42,00 frs. Les commander à R.VERVEY, Président de l'Amicale à EVIRES - 74750 THORENS GLIERES.

Comité Dauphinois de Secours aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique. Un de ses animateurs nous demande de signaler à nos adhérents la possibilité de venir en aide aux réfugiés - Cambodgiens notamment - en achetant un très joli recueil de "Proverbes Khmers" réalisé sur papier local (18x5cm) pour le prix de 20,00 frs. S'adresser à Mr Richard PETRIS - 3 Bd Maréchal Joffre - 38000 GRENOBLE Tél. (76) 47.03.18.

Aide à l'Enfance du Vietnam - 104 avenue du Général Leclerc - 91190 GIF SUR YVETTE - Tél. 907 42.88 - édite de très belles cartes de vœux, des posters, des rouleaux de peinture sur soie, des foulards de soie, des puzzles reproduisant des sujets vietnamiens, ainsi que des disques.

Déjeuner des Anciens d'Indochine le dimanche 14 mars 1982 à la Mutualité - Le Général LAPIERRE demande que nous fassions appel, dès maintenant, à nos adhérents pour qu'ils envoient dès à présent des lots destinés à la tombola qui suit le déjeuner, à son adresse personnelle : 13 rue Friant - 75014 PARIS - Tél. 543 67.83.

Voyages touristiques au Vietnam - Les activités touristiques commencent à reprendre au Vietnam. Après avoir organisé l'an dernier pour les "Anciens de DIEN BIEN PHU" un voyage au Vietnam, l'agence de voyages "International Congrès" organise de nouveau, au départ de PARIS, des voyages les 25 novembre - 9 décembre et 23 décembre 1981.

Ces voyages, par lignes aériennes régulières (Air-France et Air Vietnam) permettent la visite de SAIGON (HO CHI MINH VILLE), TOURANE (DA NANG), HUE, HANOI, HAIPHONG et la Baie d'ALONG. Au retour, un arrêt est prévu à BANGKOK.

Les prix paraissent très compétitifs :

Circuit Vietnam : 8.650,00 frs en chambre double - supplément 600,00 frs en chambre individuel
Extension BANGKOK : 900,00 frs - d° - - supplément 250,00 frs - d° -

Ces prix comportent tous les frais du voyage : hébergement, repas (boisson comprise), excursions, taxes diverses.

Pour tous renseignements s'adresser à INTERNATIONAL CONGRES - 146 Bd Malesherbes - 75017 PARIS Tél. : 380 62.89 - en vous recommandant de l' A.N.A.I.

La Société de production littéraire Philippe HEDUY - 184 rue de Vaugirard - 75015 PARIS Tél. : 567 61.33 a fait sortir depuis mai 1981 un très bel album du "La Guerre d'Indochine" - Ecrire à l'adresse ci-dessus.

Notre ami et adhérent de la section régionale d'Auvergne, Hugues de VINZELLES - 51 bis Bd Cours Sablon - 63000 CLERMONT FERRAND, nous demande d'insérer le communiqué suivant :

"Recherche poste d'encadrement dans compagnie commerciale - Références : inspecteur divisionnaire d'assurances - 25 ans de compagnie - vente, animation, formation" - Ecrire directement à l'intéressé.

3 - CARNET de l' A.N.A.I.

Décès : Nous avons appris avec regret les décès suivants :

- Mr Jean CHEVRIER le 14 janvier 1981 (connu à l'ANAI le 25.8)
- Mme Charles DESFRANCOIS née Jeanne STOLL le 21 juin 1981
- Mme Gabrielle DEMBOURG le 29 juillet 1981
- Mr Jacques SCHAPLI le 12 août 1981
- Mr Maurice TABARD le 13 août 1981
- Mr Jean GUY Obsèques célébrées le 27 août 1981 à AIX en PROVENCE
- Mr Max LECOMTE le 27 août 1981
- Mme François DETRE née Catherine TARNAUX le 18 octobre 1981
- Mr Maurice GODOT le 28 octobre 1981 (section de la Loire)

Mariages : Mr et Mme Georges LABEYRIE nous ont fait part du mariage, le 12 septembre 1981, de leurs deux filles :

Corinne avec Michel MORAS
Chantal avec Jacques René HEINRICH

NOUS RAPPELONS à nos ADHERENTS que les bureaux de l' A.N.A.I. sont ouverts du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 18 heures.

-0-0-0-0-0-0-0-0-

Imp. N. B. Paris

à découper

Mr - Mme - Melle Prénom
 adresse :
 règle : sa cotisation 1982..... 50,00 frs
 l'Abonnement à la VOIX du
 COMBATTANT..... 15,00 frs (non obligatoire
 mais recommandé)
 ses cotisations en retard :
 1981 = 40,00 frs
 1980 = 35,00 frs
 1979 = 30,00 frs

par chèque bancaire ou postal de.....

ANNUAIRE

Mr - Mme - Melle Prénom
 adresse :
 désire recevoir :

L'annuaire et ses additifs au prix promotionnel
 de 50,00 frs + 15,00 frs pour frais d'envoi soit... 65,00 frs

L'annuaire seul au prix de 40,00 frs + 10,70 soit.. 50,70 frs

L'additif n° 1 au prix de 6,00 frs + 1,40 soit..... 7,40 frs

L'additif n° 2 au prix de 12,00 frs + 2,00 soit.... 14,00 frs

L'additif n° 3 au prix de 12,00 frs + 2,60 soit.... 14,60 frs

L'additif n° 4 au prix de 15,00 frs + 2,60 soit.... 17,60 frs

Ci-joint un chèque postal ou bancaire de :

APPEL aux VOLONTAIRES

Nous attendons les déclarations de candidature pour PRESIDENT de SECTION.

Il y a encore trop de régions sans représentant de l' A.N.A.I.

Que les candidats ne soient pas effrayés par le travail qui les attend. Le Siège fera tout pour les aider et ils peuvent trouver sur place des amis pour les seconder.

BIENVENUE

NOM : Prénom : n° d'adhérent
 amène à l' A.N.A.I. un (ou plusieurs) de ses amis

NOM : Prénom : adresse :
 NOM : Prénom : adresse :
 NOM : Prénom : adresse :
 NOM : Prénom : adresse :

Ci-joint..... chèques de frs représentant..... adhésions (45,00 frs chaque)

A

A N A I

A

I